

Le 15 octobre 2018
2018-031



Avis de TMX relatif à la négociation boursière

Admissibilité au système des ordres au dernier cours : actions privilégiées inscrites à la TSX

À compter du 17 octobre 2018, la Bourse de Toronto (TSX) rendra toutes les actions privilégiées inscrites à la TSX admissibles en permanence au système des ordres au dernier cours (ODC). Dans le but de soutenir la qualité du marché, un paramètre de prolongation de la variation des cours de **1 %** et un paramètre d'acceptation du cours de clôture de **5 %** s'appliqueront à toutes les actions privilégiées inscrites à la TSX. Aucune modification n'est apportée aux paramètres de volatilité actuels des autres titres admissibles au système des ODC.

Ce système assure un accès et des chances équitables lors de l'établissement du prix de clôture, accroît l'efficacité de la détermination des prix et réduit la volatilité du cours de clôture pour les titres qui y sont admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec l'[équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster	416 947-4229
Matthew Lee	416 947-4665
Graham MacKenzie	416 947-4534
Pete Osborne	+44 7555 690 996
Jon Schneider	416 947-4484
Michael Tintinaglia	416 947-6679